

Introduction à la fiche « Epreuve commune d'anglais en 3^{ème} »

Evaluer la production orale demeure pour nous tous, enseignants de langues vivantes, une gageure, un défi difficile à relever et nous nous sommes tous essayés à des techniques différentes mais qui toutes nous laissent insatisfaits.

Définir la production orale est sans doute le passage obligé pour approcher une stratégie efficace; l'oral c'est bien sûr la volonté de l'élève de faire vivre les échanges, c'est la « participation », et celle-ci est indispensable mais la note d'oral ne peut se limiter aux efforts déployés pour prendre la parole. L'entraînement à la production orale, puis son évaluation, fait appel à des compétences, linguistiques (structures, lexique, phonétique) mais aussi comportementales (faire preuve d'aisance, accepter l'erreur, construire son propos, chercher à alimenter la conversation...) qui se mesureront en termes de niveau atteint.

Le CECRL précise les attentes en matière de niveaux. Ce même document distingue les 2 formes de la prise en parole, en continu (PPC) et/ou en interaction, (POI) ; elles ne font pas toujours appel aux mêmes compétences.

Evaluer l'oral est ainsi un processus très complexe qui associe connaissances linguistiques, savoir-faire, savoir-être dans les 2 modes d'expression. Evaluer l'oral « en continu », passe nécessairement par des grilles évaluant une prestation au cours d'activités diverses (récitation, compte-rendu, récapitulation, exposé) qui se rempliront progressivement pour aboutir finalement à une note globale; la question à ne pas oublier est la suivante : la note que j'ai attribuée à mon élève me permet-elle d'affirmer : « il est bon à l'oral » ?

Le travail présenté par les collègues dans ces fiches concerne une épreuve commune proposée en classes de 3^{ème} d'un collège de la banlieue lilloise; les enseignantes ont eu le désir de mener à la fois la PPC et la POI; elles ont élaboré une grille à partir des priorités indiquées dans le CECRL et l'esprit des nouveaux programmes; elles ont décliné chaque descripteur en fonction du niveau A1, A2 et éventuellement B1 et leur ont attribué des points pour satisfaire la demande institutionnelle et parentale.

Ce travail a été réalisé en fin d'année dernière, il pourrait servir de base si à l'avenir il nous était demandé d'évaluer nos élèves dans le cadre du Brevet des Collèges.